

L'AP : Programmation et instances

ANNÉE N-1 : 2015-2016

Dans le cadre de l'organisation de la rentrée 2016, première année de la réforme du collège, la mise en place de l'accompagnement personnalisé doit se faire de manière concomitante à celle des enseignements pratiques interdisciplinaires. La réflexion doit donc s'engager avec les équipes, par discipline et par niveau ou cycle. Les instances de pilotage de l'établissement constituent un cadre essentiel pour cette préparation.

Cette proposition de calendrier a été pensée pour permettre aux professeurs de mener le travail de réflexion et de conception nécessaire et aux équipes de direction de rester au centre du dialogue et des échanges et ainsi d'aboutir à la construction d'un projet d'AP, qui vient s'intégrer au projet d'établissement.

	Instances	Objectifs ou Actions	Temps
Pilotage par l'équipe de direction	Chaque professeur, les professeurs en équipes	<p>Décliner les compétences et parties de programme appropriées à la démarche d'AP...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir des <i>compétences attendues</i> en début et en fin de cycle <i>dans sa discipline</i> - en identifiant les <i>compétences transversales</i> 	Dès que possible
	Conseil d'enseignement ou Concertation par niveau	<p>Déterminer les principales compétences à travailler par niveau en prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte et les publics du collège : projet d'établissement, indicateurs* du collège, parcours, besoins spécifiques dont UPE2A, ULIS , SEGPA, EIP, PAP, PPS, SHN... - son expérience et son expertise d'enseignant sur le public scolaire du collège - les PPRE passerelle - les compétences du socle liées aux programmes de chaque niveau <p>Commencer à réfléchir aux projets d'AP pour le démarrage de la classe de sixième :</p> <p>identifier des groupes et leurs besoins : élèves en difficulté repérés en CM2 ; travail en lecture et en numération en effectifs réduits</p>	Janvier/février 2016

Conseil pédagogique	<p>Objectif 1 : Faire le point ensemble sur les compétences à travailler par niveau en AP</p> <p>Objectif 2 : Trier l'existant de ce qui relève des aides dans le collège</p>	
Conseil de cycle 3 ou conseil école collège	<p>Travail ciblé sur le cycle 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier plus précisément les compétences à travailler en AP dans le cycle 3 - Identifier très clairement les éléments de grande difficulté - Définir l'ordre des priorités notamment pour le début de la 6^{ème} 	
Conseils d'enseignement	A partir des compétences identifiées pour l'AP, les disciplines définissent les projets d'AP qu'elles porteront et leurs modalités de mise en œuvre (durée, calendrier, groupes, objectifs, acteurs, liens avec les programmes)	Mars avril
Conseil pédagogique	<p>Construction du projet global d'AP</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix définitif des compétences travaillées par niveau - programmation (organisation des projets dans le temps) - répartition entre les acteurs - identification très claire des projets d'AP qui ouvrent l'année dès la rentrée pour chaque niveau 	Avril mai
Conseil de cycle 3	<p>Finalisation des projets d'AP sur le cycle 3 pour les cohortes concernées (CM1, CM2, 6[°])</p> <p>(éléments de progressivité, transmission des PPRE passerelles, situations rendant une co-intervention nécessaire)</p>	juin
Commission permanente	Présentation et discussion des projets d'AP et de leur répartition	10 jours avant le CA
Conseil d'administration	<p>Validation des projets d'AP et de leur répartition</p> <p>Avenant au projet d'établissement intégrant le projet global d'AP</p>	Au plus tard fin juin
<p>Diffusion à toute la communauté éducative du calendrier des projets d'AP</p> <p>Elaboration précise par les équipes des projets qui ouvrent l'année pour chaque niveau en lien avec les parties de programme et les domaines du socle.</p>		

* quelques indicateurs : nombre et nature des PPRE, PAI, indicateurs de vie scolaire (signes de décrochage, absentéisme, rapports au CE...), résultats au DNB, orientations en fin de 3[°] et tout autre indicateur local pertinent (cf. contrat d'objectifs)

ANNÉE N : 2016-2017 et suivantes

Instances	Objectifs ou Actions	Temps
Equipe pédagogique	Appropriation du projet global et des projets d'AP par les nouvelles équipes ; point sur les projets d'AP qui démarrent l'année sur chaque niveau	Pré-rentree
Equipe pédagogique de chaque classe	Début des premiers projets : « l'AP d'accueil » Ces projets ont une double fonction : - ils accompagnent les élèves dès les premiers jours en travaillant sur des compétences essentielles dans un projet proposant un contenu fort, - ils donnent aux enseignants un temps d'observation pour établir ou préciser le travail de diagnostic qui sera nécessaire pour les projets suivants Evaluation des besoins des élèves	Septembre 2016
Conseils de classe	Evaluation des premiers résultats de l'AP ... en présence des enseignants du premier degré pour les 6 ^{èmes} Régulation du dispositif et des projets	Fin du premier trimestre
Conseil pédagogique	Régulation globale du projet d'Accompagnement Personnalisé	Janvier 2017
Equipe pédagogique de chaque classe	Poursuite de la mise en place des projets Nouvelles disciplines, nouveaux emplois du temps	Deuxième trimestre
Conseils de classe	Evaluation des résultats de l'AP Régulation du dispositif et des projets	Fin du deuxième trimestre
Equipe pédagogique de chaque classe	Poursuite de la mise en place des projets Nouvelles disciplines, nouveaux emplois du temps	Troisième trimestre
Conseils de classe	Evaluation des résultats de l'AP Régulation du dispositif et des projets	Fin du troisième trimestre
Conseil de cycle 3	Evaluation du projet pour le cycle 3 Régulation	Juin 2017
Conseil pédagogique	Evaluation du projet global en fonction des indicateurs Régulation et nouvelles propositions pour le projet 2017-2018	Juin 2017

La communication du projet d'AP : par qui et quand ?

Le chef d'établissement...

... communique le projet en CA mais également en direction des familles lors des réunions de rentrée,

... présente le projet global pour le situer dans le projet d'établissement,

... présente les grandes lignes du projet par cycle et niveau.

Le professeur principal...

... explicite pédagogiquement le projet par rapport au cycle ou au niveau de classe lors des réunions de rentrée,

... explicite individuellement le projet en fonction des besoins de l'élève, lors des rencontres parents professeurs,

... effectue bilan individuel et régulation lors de la remise des bulletins.

Le professeur, les professeurs en charge d'un projet d'AP

... communiquent à l'équipe les éléments du projet (compétence travaillée, éléments de différenciation et objectifs visés) pour faciliter l'articulation avec les cours de toutes les disciplines.

Le professeur principal et le personnel de direction en charge de la classe

... sont au cœur de la coordination interne à chaque classe pour la mise en œuvre de l'AP :

En 6°, ce travail engage les équipes du niveau et le conseil de cycle 3.

En 5ème, 4ème et 3ème, des conseils de niveau ou un conseil de cycle 4 peuvent être mis en place pour coordonner et réguler le projet d'AP.

À l'échelle de l'établissement, le conseil pédagogique doit assurer cette coordination sous le pilotage du chef d'établissement et définir de nouveaux indicateurs d'évaluation si besoin.